

Territoires

Portrait agricole d'Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes, région de montagnes et de prairies, se caractérise par une mosaïque de productions diversifiées, géographiquement spécialisées. Elle est majoritairement orientée vers l'élevage bovin. L'engagement des exploitations dans une démarche de qualité est plus fréquent à l'est de la région. Les sols boisés couvrent plus du tiers du territoire régional. Les secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire demeurent un facteur de structuration du tissu économique local. Les 117 établissements d'enseignement agricole forment près de 31 600 élèves, étudiants et apprentis.

Une identité montagnarde

Couvrant une superficie de 70 000 km², la région s'étend sur plusieurs massifs montagneux, le Massif central à l'ouest et les massifs des Alpes et du Jura à l'est (Figure 1). Elle est marquée également par la présence de zones de plaine, avec notamment, en son centre et la traversant, la vallée du Rhône et au nord du Massif central, les plaines de la Limagne. Les deux tiers de sa superficie sont classés en zone de montagne ou de haute-montagne. Ces zones concentrent 58 % de la surface agricole des exploitations.

Troisième région en surface agricole, septième en chiffre d'affaires

Avec 3,1 millions d'hectares de surface agricole utilisée et 48 100 exploitations agricoles en 2022, Auvergne-Rhône-Alpes se classe au 3^e rang des régions françaises. Mais elle occupe seulement

Figure 1 - La géographie d'Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI

la 7^e place en valeur de la production de la branche agricole, avec 7,1 milliards d'euros en moyenne sur la période 2020-2022. Ce classement s'explique notam-

ment par la place prépondérante dans d'autres régions de la viticulture, qui dégage une valeur bien plus élevée que d'autres productions.

Des productions agricoles variées, déterminées par le relief

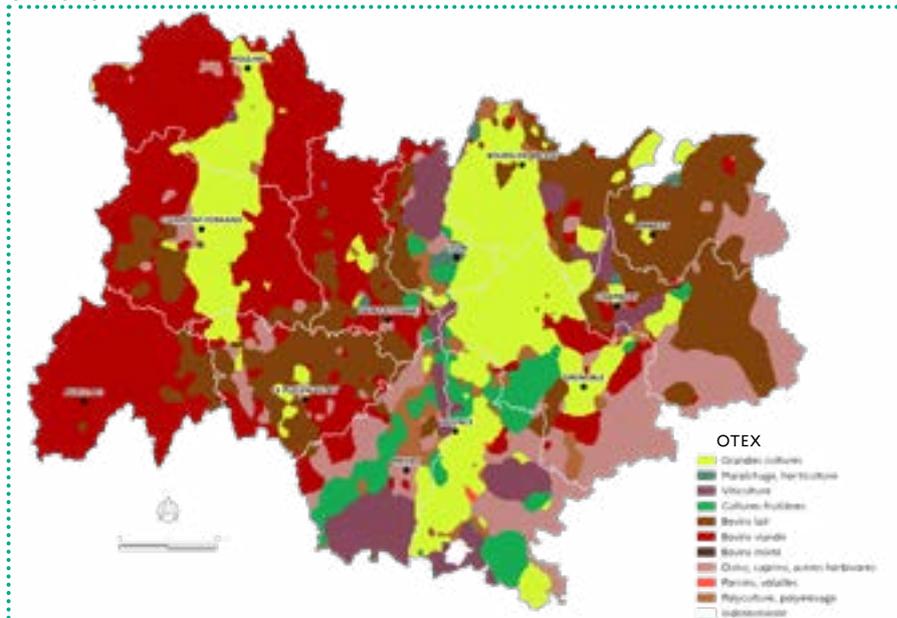
Les prairies sont pour la plupart (70 %) situées en zone de montagne ou haute-montagne. Elles couvrent 71 % de la SAU régionale, proportion largement plus élevée qu'au plan national (45 %). De par cette importance, l'agriculture régionale est propice à l'élevage herbivore. L'élevage de bovins est prédominant (Figures 2 et 3), Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e région française détentrice de vaches allaitantes et la 4^e détentrice de vaches laitières. L'élevage bovin allaitant mobilise le plus grand nombre d'exploitations (9 600 en 2022, soit 20 % du total). Les fermes spécialisées dans cette orientation produisent le plus souvent des animaux maigres destinés à l'engraissement, principalement pour l'exportation, et des vaches de réforme pour la viande. Ces élevages sont concentrés pour l'essentiel à l'ouest de la région.

Ancrée principalement en zone de montagne, la production laitière se caractérise par des troupeaux de plus petite taille et par une productivité des vaches plus faible que dans les autres régions. Elle bénéficie cependant d'une bonne valorisation du lait en raison de l'importance des fabrications fromagères sous signe de qualité. Les deux productions bovines (viande et lait) dégagent une valeur de 2,5 milliards d'euros sur 2020-2022, soit 37 % de la valeur de la production de la branche agricole (hors services et jardins familiaux).

L'élevage ovin-caprin se caractérise par des exploitations souvent de petite taille ou sous forme d'ateliers complémentaires. Les élevages se localisent au sein de plusieurs territoires dispersés dans la région.

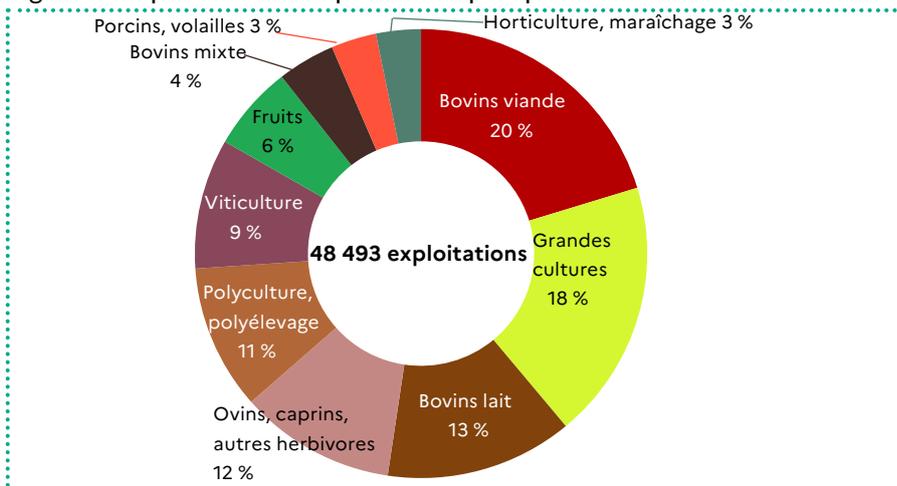
Les élevages hors-sol (volailles de ponte, de chair et porcins) comptent un nombre limité d'exploitations spécialisées, mais leur poids économique est néanmoins important, avec près de 7 % de la valeur de la production agricole et la filière emblématique des volailles de Bresse.

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans la région + tampon 10 km
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basée sur les 100 plus proches voisins
Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Fond carto. : IGN adminexpress 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Dans les plaines et les vallées, les cultures côtoient des systèmes mixtes de polyculture-polyélevage et des élevages hors sol. Les plaines céréalières se situent en Limagne et Val d'Allier (avec des productions à haute valeur ajoutée sous contrat), dans l'Ain et le Dauphiné. Beaujolais et Côtes du Rhône sont les vignobles les plus renommés, complétés par de nombreux terroirs viticoles largement répartis dans la région. L'arboriculture est concentrée dans la vallée du Rhône (fruits à noyaux), présente en Ardèche (châtaigne) et en Isère (noix).

Les surfaces en abricotiers représentent environ la moitié de la surface nationale, celles en noix 45 %, ce qui place Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} rang des régions françaises. Aux côtés de PACA, la région est également au 1^{er} rang pour les superficies en cerisiers, en concentrant 34 % des surfaces nationales.

La région se distingue également par ses cultures spécialisées, parmi lesquelles la lentille verte du Puy en Haute-Loire et la lavande et le lavandin dans la Drôme.

Les deux tiers du volume de travail sont assurés par les exploitants

Les exploitations agricoles réalisent leur production grâce au travail des chefs d'exploitation et des coexploitants, mais elles recourent également au travail des conjoints ou autres actifs non salariés et à celui de salariés permanents ou occasionnels. L'activité agricole représente ainsi l'équivalent de 77 500 emplois à temps plein (ETP) en 2022.

Les chefs d'exploitation et les coexploitants concentrent 66 % du travail total. Le salariat permanent se développe : il représente 19 % des ETP en 2022 (11 % en 2010). Les saisonniers (11 %) sont employés en grande majorité dans la vallée du Rhône. L'emploi salarié est plus important en maraîchage-horticulture, en cultures fruitières et en viticulture.

La spécialisation la plus intensive en main d'œuvre totale (hors prestations de service) est le maraîchage-horticulture avec 4 ETP employés par exploitation. L'élevage de bovins lait et les cultures fruitières viennent ensuite (environ 2 ETP par structure).

Quatre exploitations sur dix produisent sous SIQO

En 2020, 19 000 exploitations produisent sous au moins un signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Entre 2010 et 2020, l'engagement des exploitations dans une démarche de qualité se

renforce : la part des exploitations sous SIQO est ainsi passée de 29 % à 39 %. L'agriculture biologique est le principal moteur de cette augmentation (13 % des exploitations en 2020 contre 4 % en 2010). Globalement, l'implication dans une démarche qualité est plus fréquente à l'est de la région.

La viticulture est la filière la plus engagée dans les démarches de qualité. Bénéficier d'un SIQO est en effet particulièrement fréquent pour cette production. Les exploitations bovins lait sous SIQO représentent 57 % des exploitations laitières de la région. Cette proportion élevée est liée à l'importance des fabrications fromagères. En aviculture et cultures fruitières, une exploitation sur deux produit sous SIQO. Les éleveurs de bovins pour la viande sont seulement un quart à adhérer à une démarche qualité. Ils optent le plus souvent pour le label rouge.

La vente en circuit court gagne du terrain entre 2010 et 2020 (30 %, + 7 points). Elle se pratique plus souvent qu'au plan national (23 %).

Des exploitations plus fréquemment de petite dimension économique

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations régionales baisse de 23 %, tandis que la surface moyenne utilisée augmente de 24 hectares. Cette dernière, 59 ha en 2020, reste cependant inférieure

à la moyenne nationale (69 ha). Les exploitations sont de plus petite dimension économique qu'au plan national. En 2020, deux tiers des structures sont des micro ou petites exploitations (Figure 4), (54 % en France métropolitaine). Les grandes exploitations représentent 9 % des structures régionales (20 % au plan national).

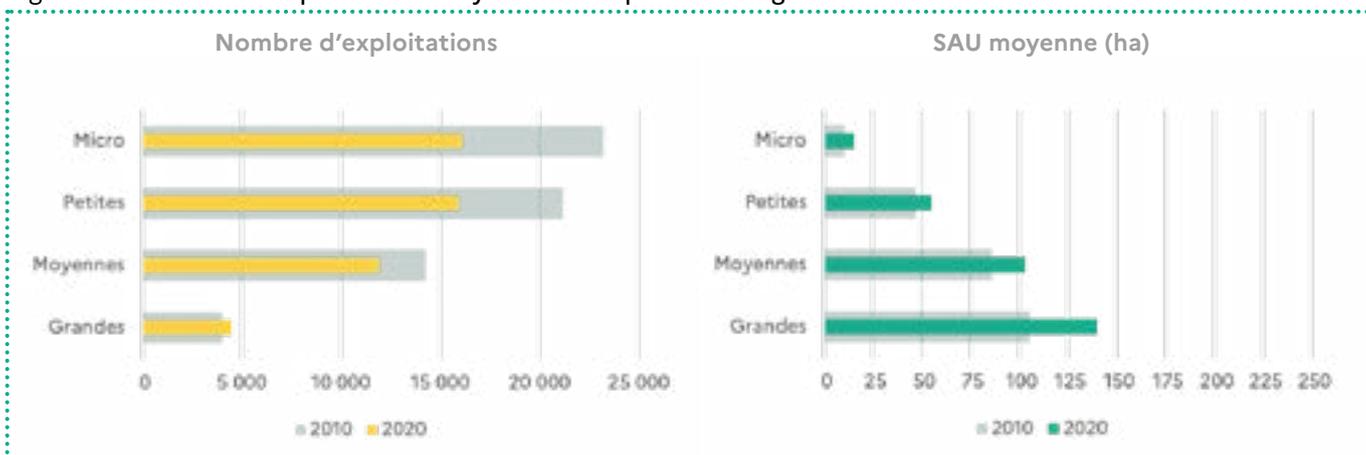
L'EBE moyen par exploitation est bien inférieur au résultat national

L'excédent brut d'exploitation (EBE), dont les variations annuelles sont importantes du fait de la volatilité des prix, est régulièrement inférieur à la moyenne nationale. En 2023, l'EBE par actif non salarié est inférieur de 20 % au résultat métropolitain. Il existe de fortes disparités entre spécialisations d'une part et entre exploitations d'une même spécialisation d'autre part. Les subventions d'exploitation représentent plus de la moitié de l'EBE, contre moins de 40 % au niveau national. L'agriculture régionale est ainsi largement dépendante des aides.

Une industrie agroalimentaire diversifiée, de la très petite entreprise au grand groupe

En 2022, 1 925 établissements de l'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie) emploient 47 000 salariés, ce qui place la région au 3^e rang national. Parmi ces

Figure 4 - Taille économique¹ et SAU moyenne des exploitations agricoles



1. Micro/petites/moyennes/grandes exploitations définies par la PBS, calculée en 2010 et 2020 «aux prix de 2017». Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

structures employeuses, celles comptant entre 10 et 249 salariés en équivalent temps plein (ETP) représentent 71 % des emplois, tandis que celles de 250 salariés ou plus en concentrent 21 %.

L'industrie des viandes est la plus importante en termes d'emplois, avec près de 10 900 salariés (Figure 5). Ce secteur est porté notamment par de grands établissements, tels que SOCOPA Viandes, Aoste, Tradival, Arrivé Auvergne et Henri Raffin.

Vient ensuite la fabrication industrielle de produits laitiers. Cette activité regroupe environ 8 000 salariés et compte parmi les employeurs la fromagerie de Beauzac, Danone, Yoplait et les Fromageries Occitanes.

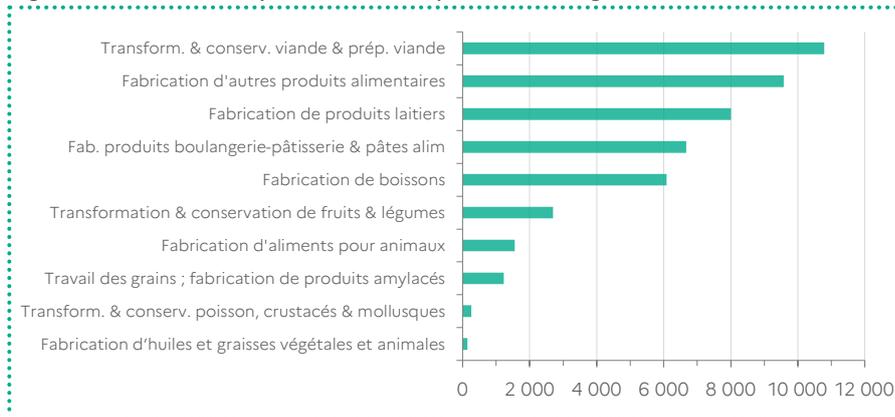
La fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires mobilise un peu moins de 6 700 emplois, avec des établissements tels que Brioche Pasquier, Délifrance, Saint Jean et Panzani. Elle se place légèrement devant l'industrie des boissons qui emploie près de 6 100 salariés dans des structures comme la société des eaux minérales d'Evian, la société des Eaux de Volvic, Teisseire.

Ces quatre secteurs concentrent à eux seuls les deux tiers des salariés de l'industrie agroalimentaire régionale.

Par ailleurs, la région abrite d'autres grands établissements industriels dans d'autres secteurs tels que Andros, Valrhona, Blédina, Nestlé Purina Petcare, Martinet, Jacobs, Lyonval traiteur.

L'ensemble des IAA régionales (hors microentreprises) réalisent un chiffre d'affaires annuel qui dépasse 10 milliards d'euros.

Figure 5 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire



Champ : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

La forêt, une richesse à exploiter

Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e région française pour sa surface boisée. Couvrant environ 2,6 millions d'hectares, soit 37 % du territoire régional, la forêt est le premier mode d'occupation du sol. Elle est la 1^{re} région française pour le volume de bois sur pied (535 millions de m³). La forêt est détenue à près de 80 % par des propriétaires privés, ce qui en fait la plus morcelée de France avec une surface moyenne par propriété de 2,8 ha.

La forêt se situant principalement sur les reliefs, 60 % à 70 % de la ressource forestière régionale se trouve dans des conditions difficiles d'accessibilité physique selon la définition de l'IGN.

Près de 6 millions de m³ de bois ont été récoltés en 2023 (hors autoconsommation). Le bois d'œuvre, principale destination de cette récolte commercialisée, est constitué à 94 % de résineux.

Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{re} région

française pour la production de sciages (24 % de la production française).

Première région pour l'enseignement agricole

Avec 116 établissements, la région accueille près de 31 600 élèves, étudiants et apprentis, ce qui en fait la 1^{re} région française. La formation continue est également bien présente avec 53 établissements qui assurent des formations continues longues ou courtes. Tous les secteurs sont bien représentés.

Il convient de noter l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche avec la présence de VetAgro Sup et de l'ISARA Lyon, ainsi que des antennes clermontoises d'AgroParis Tech et de l'institut Agro Dijon.

Est également présente la première implantation régionale de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Émeline Batisse
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025